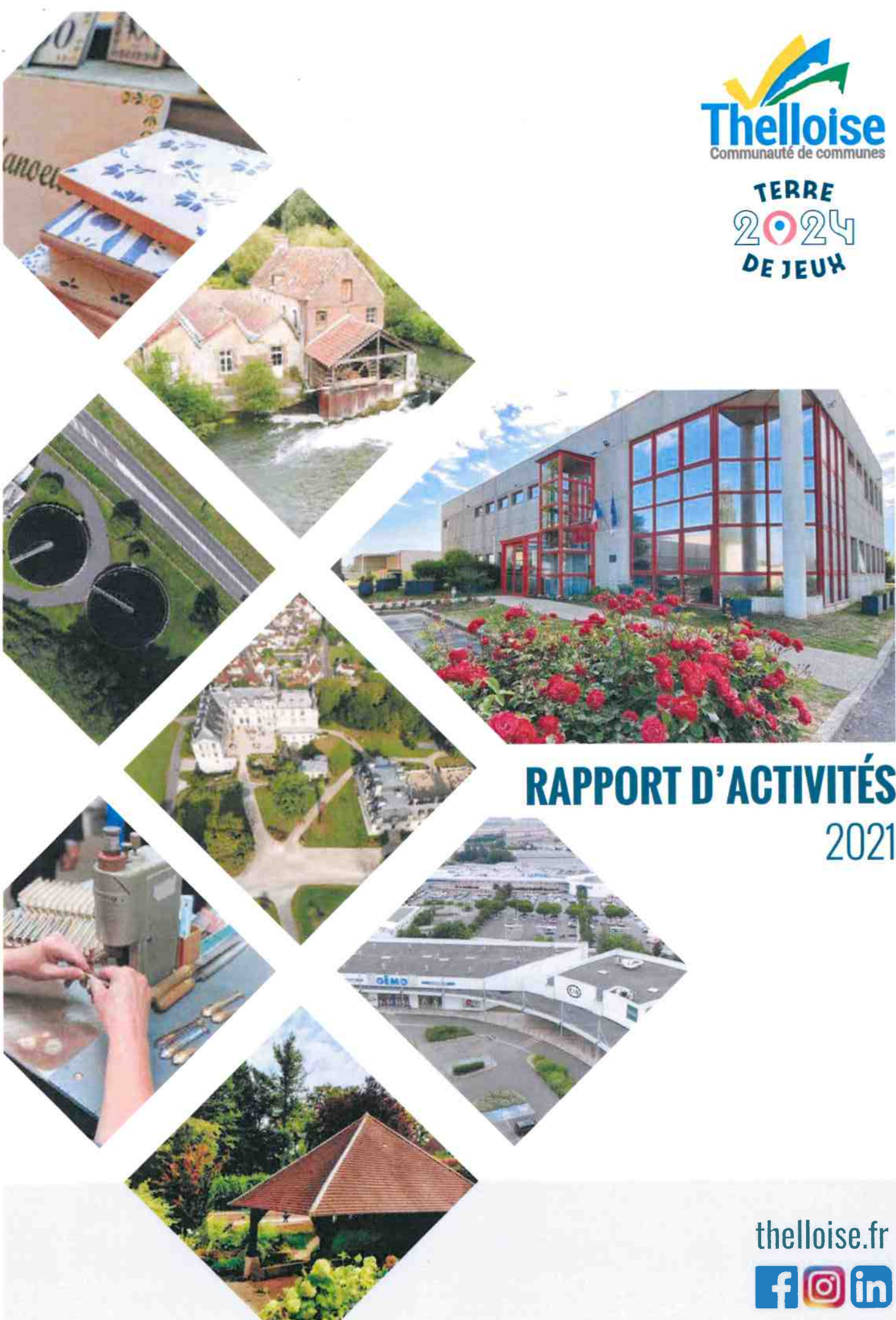
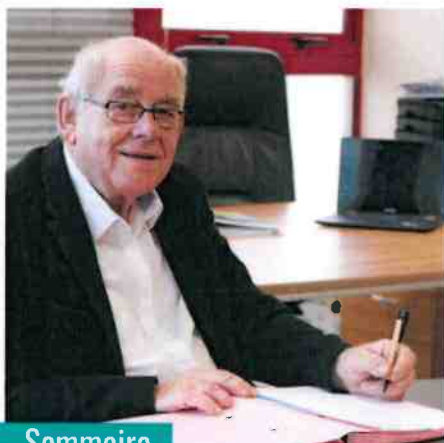




RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

ÉDITO DU PRÉSIDENT



Sommaire

4-5	Temps forts de l'année 2021
6-7	Fiche d'identité du territoire
8-9	Présentation de la CC Thelloise
10-11	Services supports
12-13	Finances et ressources
14-15	Assainissement et Gemapi
16-17	Prévention, gestion et valorisation des déchets
18-19	Transition écologique
20-21	Développement économique et attractivité
22-23	La CC Thelloise à la croisée des chemins
24-25	Cohésion territoriale
26-27	Haltes garderies itinérantes et Relais petite enfance
28-29	Espaces verts et voiries des zones d'activité, équipements communautaires
30-31	Information et communication : des technologies au service de tous
32	Perspectives d'avenir

Pierre Desliens, Président de la Communauté de communes Thelloise depuis juillet 2020

La publication que vous tenez entre les mains permet de mettre en lumière le travail accompli chaque jour par les élus et les agents de votre intercommunalité, travail essentiel à votre vie quotidienne.

Les deux années écoulées ont été marquées par une crise sanitaire sans précédent. Nous avons pour la plupart d'entre nous découvert un vocabulaire dont nous n'étions pas familiers : « confinement », « pandémie » ou « couvre-feu », et nous avons ainsi pris conscience de la fragilité de notre modèle de développement.

Aujourd'hui, l'enjeu est de taille et j'entends porter avec les vice-présidents et l'ensemble des élus communautaires une nouvelle vision du territoire et le développement du sentiment d'appartenance des habitants.

Mes ambitions sont à la hauteur de vos attentes... et nous avons d'ores-et-déjà commencé à relever le défi, comme vous pourrez le constater en parcourant ce document.

On me demande encore régulièrement « À quoi sert une communauté de communes ? »

Difficile de savoir par où commencer tant les

entrées sont multiples.
Notre territoire est majoritairement rural et le **financement de certains services indispen-**
sables serait aujourd'hui impossible sans une intercommunalité forte.

L'intercommunalité permet d'agir à une échelle plus importante que la commune dans des secteurs importants comme l'aménagement du territoire, le développement économique, les mobilités, les déchets, l'assainissement. Elle permet aussi la mutualisation de moyens pour la réalisation des projets utiles à nos concitoyens.

Pour exemple, la CC Thelloise instruit **gratuitement** les dossiers d'urbanisme pour le compte des communes et monte des **groupements** de commandes **dans le domaine de la voirie, afin de réduire** les coûts et de mieux maîtriser l'argent public.

Le renforcement de l'activité économique est l'une des pierres angulaires de nos actions, mais les compétences sont nombreuses et ne cessent de croître comme en attestent les pages de ce rapport : collecte des déchets, assainissement des réseaux, mobilités & transports (notamment avec le Pass Thello Bus), emploi et tourisme, logement ou encore gestion de l'aire d'accueil pour les gens du voyage... sans oublier la petite enfance, avec le Relais petite enfance et les haltes garderies itinérantes.

En parallèle, nos services ont inclus une dimension environnementale, et œuvrent en continu dans leurs actions pour la préservation de notre cadre de vie, avec la mise en place d'outils tels que le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ou le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Chacune de nos compétences et de nos actions est à l'origine de réflexions et de projets pour mener une politique adaptée à vos besoins, dans les initiatives, les entreprises ou les foyers.

Je tiens très sincèrement à remercier l'ensemble des agents qui mettent en œuvre ces politiques, pour leur sens aigu du service public et sans lesquels toutes ces actions n'auraient pu se concrétiser.

TEMPS FORTS

2020

Dès janvier...

Soutien financier
au centre de vaccination
de Chambly

2 juin

1^{er} comité de pilotage
dans le cadre des travaux
d'élaboration du
Programme Local de l'Habitat
(PLH)

1^{er} octobre

Inauguration
du site de
méthanisation
de Neuilly-en-Thelle

16 juillet 2020

Une nouvelle équipe
pour la CC Thelloise

15 avril

Délibération
pour la prise de
compétence partielle
mobilités douces

1^{er} septembre

Nouveau prestataire
pour le Pass Thelle Bus

12 octobre

1^{er} Comité de pilotage
dans le cadre du
Schéma de Cohérence
Territorial (SCoT)

15 octobre

Inauguration
de l'aire d'accueil
pour les gens du voyage
à Chambly

9 décembre

1^{er} « Rendez-vous
de l'entreprise »

4 octobre

Conférence des Maires
à Puteux-le-Hautberger



13 octobre

Validation du volet
énergétique du Plan
Climat Air Énergie
Territorial (PCAET)

15 octobre

Inauguration
de l'aire d'accueil
pour les gens du voyage
à Chambly

24 & 26 novembre

Semaine européenne
de réduction des déchets

1^{er} janvier 2022

Entrée de la commune
d'Ansoy au sein de la CC Thelloise

FICHE D'IDENTITÉ DU TERRITOIRE



62 315 habitants (2022)
 + 107% en 50 ans
 + 0,7% par an entre 2013 et 2018
 194,5 hab./km²
 36% de moins de 30 ans
 21% de plus de 60 ans
 48% sont des couples avec enfants



4 832 établissements

dont 97% ont moins de 10 salariés
30 526 actifs soit 78,1% de la population en âge de travailler
12 566 emplois
9,9% de taux de chômage (2018)
soit 4 393 demandeurs d'emplois en 2021



26 286 logements

92% de résidences principales
5,1% de logements vacants
+ 2 000 logements par an
81% de maisons individuelles



53 écoles et 4 collèges

- 9 halles-gardières (ou multi-accueil)
- 5 maisons d'assistantes maternelles
- 1 relais petite enfance
- 1 aire d'accueil des gens du voyage
- 1 centre aquatique communautaire
- 2 gymnases communautaires
- 1 cinéma privé
- 1 école de musique
- 1 future Halle sportive
- Projet d'une maison des arts (médiathèque, école de musique, gymnases)
- 1 maison de santé publique



RD 1001
Autoroute A16

- 3 lignes ferroviaires
- 9 gares
- 3 aires de covoiturages
- 12 bornes de recharge pour les véhicules électriques
- Transport à la demande, le Pass Tichef Bus :
 - 1 réseau de transport à la demande vers les gares,
 - 1 réseau de transport à la demande vers les centres-villes
 - 1 ligne régulière 7j/7 urbaine (Chamblay)
 - 33 autres lignes régionales, dont
 - 9 lignes commerciales et
 - 24 régulières à vocation principale scolaire



PRÉSENTATION



COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire
- Actions de développement économique
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs
- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés

COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

- Transports
- Étude, programmation et promotion
- Secours et lutte contre l'incendie
- Aménagement numérique – Très Haut Débit
- Aménagement et développement du Territoire
- Elaboration, mise en œuvre et gestion d'un système d'information géographique (SIG)

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Assainissement
- Protection et mise en œuvre de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- Politique du logement et du cadre de vie
- Voiries et infrastructures d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Équipements sportifs, socio-culturels et scolaires d'intérêt communautaire
- Création et gestion des maisons de services publics



QU'EST-CE QU'UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

Une Communauté de communes est un EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale). Son but est de fédérer des communes en mutualisant leurs moyens, afin d'élaborer et mettre en œuvre un projet de développement commun et cohérent.

La Communauté de communes s'organise autour d'une assemblée délibérante constituée de délégués élus à l'occasion des élections municipales. Cette assemblée, appelée Conseil Communautaire, fonctionne sur le même principe qu'un Conseil municipal. Les conseillers communautaires sont nécessairement membres du conseil municipal de l'une des communes du territoire.

LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



VOS ÉLUS

PRÉSIDENT

Pierre DESLIENS
Adjoint à Abbécourt

VICE-PRÉSIDENTS

Jean-Jacques DUMORTIER
Maire de Baccin-sur-Oise
ENVIRONNEMENT (prévention-gestion et valorisation des déchets)

Marie-France SERRA
Adjointe à Chambly
COHÉRENCE TERRITORIALE (schéma de cohérence territoriale, urbanisme, plan climat-air-énergie territorial, logement)

Olivier DOUCHET
Adjoint à Saint-Sulpice
FINANCES (finances, prospective, évolution)

Caroline BILL
Adjointe à Neuilly-en-Thello
ACTION SOCIALE COMMUNAUTAIRE (crèche petite enfance, haltes-garderies ibériques, accessibilité des services au public)

Alain DUCLERCQ
Maire de Neuilly-en-Thello
MOBILITÉS (infrastructures, transport à la demande, chemins de randonnée)

Marc VIRION
Adjoint à Chambly
EQUIPEMENTS D'INTERET COMMUNAUTAIRE (gymnases, piscine AQUATHÈLE, parkings communautaires, aires d'accueil des gens du voyage, terrains familiaux locatifs)

Alain DEVOOGHT
Adjoint à Noailles
RESSOURCE EN EAU (assainissement, GEMAPI)

Thérèse-Marie DESCATOIRE
Maire de Dieudonné
ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE (développement économique et touristique, emploi)

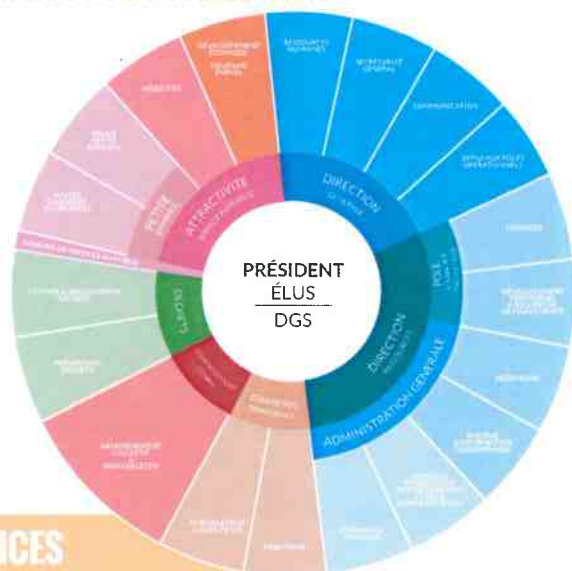
CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DÉLÉGUÉS

du PROJET DE TERRITOIRE et aux SOLIDARITÉS TERRITORIALES

Benoît BIBERON
Maire de Noailles

David LAZARUS
Maire de Chambly

AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ



SERVICES SUPPORTS

La CCT en chiffres



44 agents

(25% d'hommes pour
75% de femmes)
au 31 décembre 2021

37 emplois statutaires et 9 contractuels et 2 emplois spécifiques
dont 27 agents de la filière administrative (22 femmes et 5 hommes)
11 agents de la filière technique (2 femmes et 9 hommes)
9 agents de la filière médico-sociale (7 femmes et 1 homme)

18 agents de catégorie A, 8 catégorie B, 26 catégorie C

51 jours consacrés à la formation en 2021



« Notre époque connaît une profonde mutation des métiers.
À nous d'adapter nos façons de faire et nos moyens sans perdre de vue l'essentiel :
le service du public »

Pierre Desliens,
Président de la CC Thelloise



Ressources Humaines - 2 agents

Missions du service des ressources humaines
Gestion des ressources humaines (administrative et statutaire)
de la CC Thelloise : carrière, paie, temps de travail, absences...
Élaboration des processus de recrutement, santé au travail, protection sociale...
Pilotage et animation du dialogue social et des instances représentatives.

Retour sur les dossiers de 2021

Lignes directrices de gestion (critères d'avancement de carrière des agents)
Mise en place de la variabilité des horaires
(évolution de l'aménagement du temps de travail),
harmonisation du régime indemnitaire des agents
et refonte des entretiens d'évaluation professionnelle.

Dépenses 2021 - Charges de personnel : **2 400 k €**

Secrétariat Général - 2 agents

Accueil physique et téléphonique + de **11 600** appels traités/an

Actes administratifs **190** délibérations & **73** décisions

Traitement du courrier **5585** courriers entrants

Gestion des salles, commissions, bureaux et conseils, gestion
des fournitures administratives, participation à la préparation
des différents événements.

Budget de fonctionnement : **108 k €**

Appui aux pôles opérationnels - 1 agent

- Poste transversal en lien avec la direction générale

Gestion des dossiers liés à la fusion, aux prises
ou aux restitutions de compétences :

• Mise à plat du transfert des biens de la Communauté de communes du Pays
de Thelle à la Communauté de communes Thelloise et dissolution du syndi-
cat mixte du Pays Vexin-Sablons-Thelle.

• Élaboration du rapport quinquennal sur l'évolution du montant des attribu-
tions de compensation.

• 4 acquisitions de terrains (dont 2 en zone d'activité économique) et 1 trans-
fert de propriété.

• Foncier : 4 acquisitions (dont 2 en zones d'activité économique), cessations,
échanges, transferts, servitudes, occupation du domaine public, classement
en domaine public.



Perspectives

• Ressources humaines :
Mise en place du télétravail
et formations en ligne :
management, santé et sécurité
au travail.

Remplacement du logiciel RH
et mise en place de nouveaux
logiciels de gestion.

Mise en place du Complément
Indemnitaire Annuel (CIA).

Reflexion sur la mise en place
de formations mutualisées
avec les communes.

• Ressources internes :
Élaboration d'une charte
informatique et téléphonique
et mise en application du
Règlement Général sur la
Protection des Données
(RGPD).

FINANCES ET RESSOURCES

MARCHÉS, FINANCES & COMMANDE PUBLIQUE

Les compétences de la collectivité continuent de s'étoffer et notre intercommunalité porte aujourd'hui un projet de territoire, faisant de la CCT un acteur incontournable du développement dans les domaines de l'aménagement de l'espace, du développement économique, ou encore de l'environnement. La CC Thelloise veille toutefois à maîtriser ses dépenses de fonctionnement et à dégager un auto-financement suffisant pour continuer à investir et garantir aux habitants des services de qualité. La recherche de financements au service du développement territorial est aujourd'hui essentielle pour l'optimisation des dépenses publiques, c'est pourquoi nous avons fait le choix de créer une direction dédiée en 2021 qui porte les services Finances, Commande Publique, le Patrimoine, le SIG et les Nouvelles Technologies.

■ Marchés & Commande publique - 1 agent

- Élaboration des contrats et des dossiers de consultation des entreprises,
- Conseils auprès des élus et services pour le choix des procédures et l'évaluation des risques,
- Gestion administrative et financière des marchés, ainsi que des assurances, en lien avec les services,
- Suivi de la délégation de service public du centre aquatique Aquathelle et de l'aire d'accueil des gens du voyage en lien avec le pôle Cohérence Territoriale.

13 procédures en 2021, dont :

- 3 formalisées, Pass Thelle Bus, Collecte des déchets et assainissements et rénovation/extension des services de la CCT...
- 8 10 marchés à procédure adaptée (MAPA), dont l'élaboration du Plan Local d'Habitat, le Plan Climat Air Énergie Territoriale (PCAET), le contrôle d'assainissement...
- Travaux : Aménagement de l'aire d'accueil des gens du voyage et réhabilitation du poste de refoulement d'Ercuis,
- Commissions : d'appels d'offres, délégation de service public, consultative des services publics locaux, pour l'aire d'accueil des gens du voyage, comité de gestion du centre Aquathelle...

Subventions 2021

Recherche active de financements auprès de l'État, de la Région, du Département et des différents partenaires :

Viabilisation de la zone d'activité économique de Neuilly-en-Thelle – 57k €

sur un total de dépenses de 144k €, soit 40% de subventions

Aire d'accueil pour les gens du voyage – 178k € en 2021 (sur un total de 460k notifiés),

Montant total des dépenses : 1 568k € et 460k € de subventions notifiées au total, soit environ 30% du projet

« Des finances saines, cela passe par un budget équilibré et rigoureux, mais aussi par une recherche active de subventions, de financements et de mutualisation de nos moyens »

Olivier Douchet, vice-président délégué aux finances



■ Service finances et prospective - 4 agents (dont 1 contrat spécifique)

- Élaboration des budgets : budget principal, budgets annexes (Au nombre de 6 : assainissement collectif, GEMAPI, SPANC, transport à la demande, Zones d'activités de Neuilly-en-Thelle et « zone Y », de Novillers/Sainte-Genèviève, de Noailles...)
- Exécution budgétaire (engagement, liquidation, ordonnancement des dépenses et émission des titres de recettes),
- Suivi de l'exécution financière des marchés publics
- Gestion comptable des biens mobiliers et immobiliers
- Suivi de la fiscalité

Le budget (compte administratif 2021) :

Section de fonctionnement :

- Dépenses : 22 080 k €
- Recettes : 25 401 k €
- Soit un résultat positif de 3 321 k €

Section d'investissement (avec restes à réaliser) :

- Dépenses : 3 701 k €
- Recettes : 4 137 k €
- Soit un résultat positif de 436 k €

En chiffres sur l'exercice 2021 :

- 2 361 mandats & 518 bordereaux de mandats
- 1 614 titres & 238 bordereaux de titres
- 1 393 factures
- 729 engagements de dépenses & 177 engagements de recettes
- 70 bons de commande



Perspectives

• Ressources internes :

Réalisation d'un guide interne de la commande publique.

Mise en service de nouveaux logiciels de gestion comptable, de gestion de la dette et de suivi de l'inventaire.

Dématisation des bons de commande et du processus de validation des factures.

Mise à plat de l'actif communautaire



Dématisation des autorisations et demandes d'urbanisme : 21k €

sur un total de dépenses de 33k € soit 64% environ de subventions

Révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) - 41k €

sur un total de dépenses de 56k € soit 75% de subventions

La CC Thelloise est également financeur des projets des communes, notamment via le fonds de développement communautaire, instauré au dernier trimestre 2021. L'intercommunalité participe financièrement dans le cadre d'un appel à projets dans les domaines de la sécurité, de la santé, de la culture et du sport.



ENVIRONNEMENT



ASSAINISSEMENT & GEMAPI

La Communauté de communes est compétente en matière d'assainissement ainsi que pour la GEMAPI. L'exploitation des services d'assainissement est déléguée à des prestataires, mais la CCT finance et réalise les travaux de réseaux dans les communes ainsi que ceux sur les stations d'épuration.

■ Assainissement Collectif

L'assainissement est dit « collectif » lorsque l'habitation est raccordée à un réseau public d'assainissement. Les réseaux de collecte recueillent les eaux usées et les acheminent vers les stations d'épuration.

■ Assainissement Non collectif

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) contrôle les habitations qui ne sont pas raccordées à l'assainissement collectif.

■ GEMAPI

Compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.

L'entretien des cours d'eau est une obligation relevant avant tout des propriétaires riverains. La CCT adhère aux syndicats de rivière du Thérain, de l'Esches et de la Thève, qui mènent des études et travaux d'intérêt général.

Le service en chiffres

5 agents
responsable, technicien,
secrétaire, gestionnaire financière
et assistant de gestion financière.

Environ **360** km de réseaux
& **120** postes de relevage

13
stations d'épuration
21 525
abonnés sur le territoire
(usagers assainissement collectif)

« La protection de la ressource en eau, son traitement après usage sont essentiels à notre vie quotidienne et à l'environnement. »

Alan Devroeght,
vice-président délégué
à la ressource en eau



En 2021 :

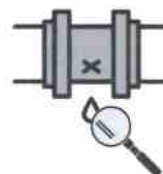


Créations et **réhabilitations** de réseaux

Travaux à Balagny-sur-Thérain, avant-projets à Précly-sur-Oise et Chambly.

Rénovation d'ouvrages

- Avant-projet à Saint-Félix (station d'épuration).
- Maîtrise d'œuvre de mise aux normes de la station d'épuration de Cauvigny (traitement du phosphore et instrumentations).
- Maîtrise d'œuvre de réhabilitation d'un poste de refoulement à Ércuis.
- Maîtrise d'œuvre de réhabilitation d'un poste de refoulement à Villers-sous-Saint-Leu.
- Travaux sur le poste de refoulement de transfert intercommunal de Sainte-Genève.



Travaux pour la mise en place de mesures **compensatoires** (aménagement de zones humides)

- Sur le site de la station de Hermes et des prairies humides sur Bertheucourt.

Réalisation des études **diagnostiques** pour les systèmes d'assainissement de 10 communes.



Perspectives

Les classes d'eau

Ces atouts patrimoniaux et naturels sont composés de zones de ripisylves et de berges boisées qui jouent un rôle de filtre à pollution.

On s'attend à une amélioration de la qualité de l'eau mais également des enjeux de gestion de l'eau pour les communes de l'eau.

Combien ça coûte ?



87 contrôles réalisés dans le cadre du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) – Ce contrôle obligatoire assure la conformité des installations, existantes (en cas de vente), ou neuves (dans le cas d'un dossier de permis de construire).

188 participations forfaitaires pour l'assainissement collectif (PFAC) traitées – Cette redevance est due par les propriétaires dans le cadre de construction neuve ou de création de surface supplémentaire devant être raccordée.

Dépenses 2021

1,28 M€

3,50 M€

Recettes 2021

(hors contributions d'usagers)

Fonctionnement

4,20 M€

(dont PFAC 1,22 M€)

Investissement

0,94 M€

ENVIRONNEMENT

« Proposer des services adaptés
et accompagner le changement
vers un comportement plus responsable »
Jean-Jacques Dumortier
vice-président délégué à l'environnement



PRÉVENTION, GESTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

Le pôle **prévention, gestion et valorisation des déchets** a mis en place plusieurs actions et outils en faveur de la réduction des déchets.
Il **accompagne la généralisation de pratiques responsables** (lutte contre le gaspillage alimentaire, **compostage**, incitation au tri...), mais il est aussi à l'origine de l'élaboration du **plan de collecte**, de la **modernisation et l'optimisation des équipements**, ou encore de la mise en place de partenariats avec les différents acteurs du territoire.

Combien ça coûte ?



Budget 2021

- Dépenses Fonctionnement : 7 615 k €
- Investissement : 55 k €
- Recettes de Fonctionnement : 3 697 k €

→ Collecte

- Coût de la collecte : 3 514 k €

→ Traitement et gestion

- Syndicat Mixte du Département de l'Oise
- Coût de traitement des déchets : 1 795 k €
- Coût de gestion des déchetteries : 1 672 k €

27 495

tonnes de déchets collectés /an sur le territoire
dont 14 333 d'ordures ménagères,
6 096 d'**emballages** recyclables
et 5 770 de déchets végétaux **compostables**



5

déchetteries sur le territoire.

Mise en place d'un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA 2015-2021)
afin de **réduire les quantités de déchets produits sur notre territoire**
par le biais d'actions de sensibilisation et de communication récurrentes :
Réduction de 5% depuis 2015 pour les déchets ménagers et assimilés.



183

composteurs vendus à tarif préférentiel

dont 123 pour de nouveaux foyers.

2 557

autocollants «Stop Pub»
apposés sur le territoire

soit 33 tonnes de déchets évitées.



Le geste du mois
Publié sur les réseaux sociaux
pour **sensibiliser** à la réduction et au tri des déchets.

Animations et ateliers de sensibilisation tout au long de l'année
Semaine européenne de réduction des déchets, **sensibilisation** à la réduction des déchets et de la toxicité :

585

personnes sensibilisées.

Promotion de l'éco-consommation, du réemploi et de la réparation...



Partenariat avec le Syndicat Mixte du Département de l'Oise (SMDO)
en charge du traitement des déchets pour inciter les établissements scolaires,
collectivités territoriales et entreprises à trier leurs déchets

Perspectives

• Subventions pour l'achat de brouyeurs de déchets végétaux pour les particuliers et associations, avec 1800 plus de 10 000 € alloués en 2022.

• Nouveau marché de collecte au 28 février 2022 avec des prestations : Sépui et Minère (bottes d'apport volontaire pour le sépui).

• PLPDMA 2022-2027 avec un objectif de 9% de réduction des déchets ménagers et assimilés.

• Signature d'un partenariat avec la Ligue contre le Cancer, avec un montant de 8 € versé par tonne de verre collectée via les bornes à verre.

• Réponse à la loi bio-déchets, prévoyant que tous les particuliers disposant d'une solution pratique de tri à la source de leurs biodéchets avant 2024.



SMDO
Syndicat Mixte du Département de l'Oise
100 rue de la République 60100 Compiègne

**Taxe d'enlèvement
des ordures ménagères**

• TEOM perçue : 52,65 €/hab

• Pour un coût total de collecte et de traitement de 112,68 €/hab



ENVIRONNEMENT

« Nous nous devons d'intégrer le développement durable dans l'ensemble de nos actions. C'est le défi à relever par la collectivité pour l'avenir de notre territoire »

Marie-Françoise Serra,
vice-présidente déléguée à la cohésion territoriale.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Le projet de territoire porté par la CC Thelloise intègre le **développement durable** de manière transversale. Le but : accueillir durablement les acteurs **économiques** et les habitants dans un cadre de vie **préservé** et valorisé. Les outils mis en place ces deux dernières années placent l'échelon intercommunal comme « coordinateur de la transition énergétique ».

Ces outils permettront de dessiner le territoire de demain.



Le PCAET, un outil déterminant

La CC Thelloise élabore son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) en concertant les habitants et les acteurs économiques, agricoles et associatifs du territoire. Cet outil de planification a pour but de mettre en place des solutions pour lutter contre le changement climatique et s'y adapter.

Il y a un an, un comité de pilotage réunissant les élus communautaires a été constitué afin de prendre connaissance du diagnostic concernant :

- Les émissions de polluants et de gaz à effet de serre
- Les capacités de stockage du carbone
- Les vulnérabilités du territoire

Perspectives : Les concertations, notamment par le biais d'ateliers, sont en cours avec les acteurs locaux, afin de décider des orientations à venir.

Contrat de relance et de transition écologique (CRTE)

Pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique et économique dans les territoires, le Gouvernement a créé en 2020 un contrat en faveur de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

Ce dispositif mobilise des financements (notamment grâce au plan de relance), dans un contrat sur mesure et évolutif prévu pour 6 ans.

4 orientations le structurent :

- Soutenir le développement économique du territoire en s'intégrant dans la transition écologique.
- Développer une offre variée de moyens de déplacement.
- Répondre à la pression démographique en développant une offre de logements adaptés et en créant de nouveaux services et équipements de proximité, vertueux pour l'aménagement.
- Permettre une meilleure visibilité du territoire en valorisant ses richesses naturelles et son patrimoine culturel.

Jusqu'en 2026, la CC Thelloise déclina ces orientations en « fiches-actions » concrètes pour aller chercher différents financements.

Meilleure gestion des énergies. Nous agissons pour :

- Réduire la consommation d'énergie, grâce à la rénovation énergétique des bâtiments.
- Optimiser le bilan des gaz à effet de serre et révéler le potentiel de production d'énergie renouvelable du territoire : production de biogaz, production d'énergie photovoltaïque et éolienne...
- Réduire les déchets et les valoriser par la mise en œuvre du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (voir en pages 16/17).
- Valoriser le tri, notamment le tri des bio déchets à la source.
- Rouler plus propre : mise en service des camions de collecte des déchets roulant au biocarburant.
- Remplacement des ampoules sodium par des led de manière plus systématique sur l'ensemble des zones d'activité - plan pluriannuel.



Perspectives

• **Nouveaux véhicules électriques** : Le COT donne l'exemple. Acquisition de 4 véhicules 100% électriques dès 2022 pour les services généraux, la permanence et les déchets ainsi que des bornes de recharge correspondantes sur le parking du siège des locaux, route intercommunale branchée. Il n'y aura plus d'émission lors de nos missions !

A noter : la CC Thelloise participe également à l'installation des bornes de recharge sur le territoire, en partenariat avec le Syndicat d'Énergie de l'Oise, SE60, par le biais d'une prise en charge de leur coût de fonctionnement, pour 10 000 € par an.

• **S'engager pour de nouvelles solutions d'énergie**

Le site de méthanisation en activité à Neuilly-en-Thello depuis 2020 produit une énergie renouvelable et un engrais naturel à partir de déchets notamment issus de l'agriculture. Il génère aujourd'hui une production d'énergie annuelle correspondant à la consommation de 6 000 personnes, en produisant 90% en moins de CO₂ par rapport à la production de gaz fossile.

À l'image de cette 1^{ère} installation sur le territoire, la CC Thelloise souhaite poursuivre l'accompagnement des porteurs de projet de la filière de méthanisation agricole correspondant aux objectifs nationaux de réduction de la consommation énergétique et de développement des énergies renouvelables.

« Nos services ouvrent au quotidien pour l'avenir et le développement des entreprises, au bénéfice de l'emploi de nos habitants »
Thérèse-Marie Descaudière,
vice-présidente déléguée à l'attractivité territoriale



TAC Les Portes de l'Orne - Chambray

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ATTRACTIVITÉ

Au croisement des Hauts-de-France et de l'Île-de-France, le territoire est un point d'implantation stratégique pour les entreprises. Afin de permettre l'accueil et l'accompagnement de nouveaux acteurs, la CC Thelloise investit dans ses zones d'activité et déploie un service dédié aux acteurs économiques. Soutenir l'économie, c'est aussi s'impliquer activement auprès du réseau de partenaires professionnels, ou encore aller à la rencontre des entrepreneurs pour connaître leurs besoins, les accompagner et les soutenir.

Les partenariats en chiffres

Chambre de Commerce et d'Industrie

- Accompagnement des entrepreneurs
- 40 entreprises industrielles accompagnées
- 67 commerçants approchés
- 101 habitants accompagnés pour une création d'entreprise Subvention de la CCT : 21 k€



Chambre de Métier et de l'Artisanat

- Actions en faveur des artisans
- 121 suivis avant création et 77 suivis post création
- 12 diagnostics formation
- 20 parcours formation
- 18 chartes qualité venant récompenser les artisans Subvention de la CCT : 4,5 k€



Les Missions Locales

- 596 jeunes accompagnés
- 5 206 nouveaux inscrits
- Les principales mises en situation :
 - 157 jeunes mis en emploi
 - 50 entrées en formation
 - 12 entrées en apprentissage
 - 18 immersions en entreprises



+ de 4 700 entreprises sur le territoire

Missions du service :

- Accompagner le développement des entreprises et soutenir les porteurs de projet.
- Animer une bourse aux locaux et terrains.
- Promouvoir le territoire : valorisation des acteurs économiques locaux, participation à des événements et mise en place de communication dédiées...
- Structurer une stratégie liée au tourisme.
- Accompagner les missions locales dans un objectif de renforcement des liens avec les acteurs économiques locaux.

+ Les zones d'activité

- Pilotage du suivi de l'entretien de 13 zones d'activité économique : 209 k€ pour la réhabilitation des voiries et 39 k€ dédiés à l'entretien des espaces verts et le remplacement des candélabres en 2021.

En 2021

2 agents

- 31 visites d'entreprises réalisées
- 9 événements organisés pour les entreprises et partenaires,
- 48 demandes de locaux ou terrains traitées,
- 8 porteurs de projet orientés

Une année bien remplie

- 19/05 : Réunion d'information collective pour les besoins en accompagnement d'une entreprise de Nieuilly-en-Thiès
- 1/06 : Signature de la Convention de partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie
- 9/07 : Signature de la Convention de partenariat avec la Chambre de Métier et de l'Artisanat des Hauts-de-France
- 2/09 : Remise du titre de Maître Artisan avec la Chambre de Métier et de l'Artisanat à une Bouillotte de Sainte-Omer
- 9/09 : Rencontre avec Pôle Emploi et présentation aux élus de la conclusion de l'emploi sur le CCT et des aides à l'installation
- 30/09 : Remise de chartes de partenariat avec la Chambre de Métier et de l'Artisanat
- 30/09 : Signature d'une convention avec le PC Chambray
- 5/10 : Remise du « Label qualité commerce CC/CCT » à un photographe de Bours-sur-Oise
- 9/12 : 1^{re} édition des « Rendez-vous de l'entreprise »

#NOS ENTREPRISES CONNECTÉES

La CCT fait partie des 20 collectivités françaises lauréates de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) - Inclusion Numérique des Très Petites Entreprises - lancé en 2021 par la Banque des Territoires dans le cadre du Plan France Relance. Elle va ainsi pouvoir bénéficier d'un soutien financier pour ce dispositif visant à soutenir le développement numérique des entreprises.

Maison de l'Emploi et de la Formation du Sud-Ouest de l'Oise
Mission Locale du Clermontois, du Lincourtois et de la Vallée du Thérain
Mission Locale de la Vallée de l'Oise

Cotisations totales : + de 59 k€



Plates-Formes d'Initiative Locale

- 22 entreprises soutenus
- 250 334€ prêtés (comme le prêt d'honneur)
- 37 emplois créés ou maintenus
- Plan de 2 millions d'Euros de prêts bancaires levés (effet levier : 6,9)
- Initiative Oise Ouest
- Initiative Oise Sud
- Cotisations totales : + de 36 k€



Ambitions France
Un territoire au développement économique

MOBILITÉS

« Se déplacer dans de bonnes conditions est essentiel pour la population active qui travaille en dehors du territoire, ainsi que pour les familles et les seniors »
Alain Dudereq,
vice-président délégué aux mobilités



LA CC THELLOISE À LA CROISÉE DES CHEMINS

Le positionnement géographique de la CCT, trait d'union entre plusieurs bassins d'emploi et son accessibilité, en font un secteur stratégique. Grâce aux mobilités, compétence acquise en 2019, la CCT entend réduire l'hétérogénéité du territoire, accompagner les publics les moins mobiles et développer les modes de déplacement dits « doux ».

Elle œuvre en faveur d'un enjeu écologique fort : l'inflexion des comportements et la réduction des dépendances à la voiture individuelle carbonnée, grâce au covoiturage et à travers un meilleur accès aux transports en commun.

Rouler + propre

- 6 aires de covoiturages
- 12 bornes de recharge pour véhicules électriques
- Sur le territoire également :
- 9 gares pour 3 lignes ferroviaires
- 33 lignes de bus régionales (9 commerciales et 24 scolaires)



Le service & ses missions

1 agent

■ INFRASTRUCTURES

Accord-cadre entretien et revêtement de la voirie
• Groupement de commandes avec les communes pour la réalisation de travaux communaux
• Entretien régulier des voies d'intérêt communautaire, des voiries des zones d'activité et des parkings communautaires.

Création de voirie
• Etudes sur le projet de liaison entre la RD1001 et la RD137 (barreau de Noailles).

■ MOBILITÉS

Transport collectif à la demande et régulier
• Gestion opérationnelle du Pass Thelle Bus et suivi du contrat liaisons douces
• Mission d'aménagement de voies douces sur le territoire

« Migrations pendulaires »
- trajets domicile-travail
85% des actifs sortent de la CCT pour rejoindre l'agglomération parisienne, du Beauvaisis et du Creillois.

■ PASS THELLE BUS

• 22 dessertes dans 11 communes

En 2021

• 249 799 km parcourus
• 13 270 voyageurs

Fréquentation :
• Transport à la demande 73%
• Ligne régulière 27%
• Communes les plus fréquentées :
Chambly 31%
Neuilly-en-Thelle 21%
Noailles 6,85%

• Dépenses : 860 k €
• Recettes billettiques : 25 k €
• Forfait mobilité : 1 029 k € versés par les entreprises.



Perspectives

• Élaboration d'un plan de mobilité simplifié pour permettre de donner de la cohérence à la politique de mobilités du territoire et de le modéliser

• Pass Thelle Bus : Développement de la ligne inter-urbaine (Brous-Paris) et création d'une ligne de transport urbain à Chambly

• Extension du maillage des bornes de recharge pour les véhicules électriques en partenariat avec le SECO

Voies douces

Prise de compétence partielle en 2021

3 projets sur le territoire et sur le territoire voisin
Ercuis - Neuilly-en-Thelle
Puisseux-le-Hauberger - Bornel
Sainte-Geneviève - Laboissière-en-Thelle



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

« Notre mission est d'anticiper le développement au sens large du territoire, sans perdre de vue notre objectif de transition écologique »

Mairie-France Serra, vice-présidente déléguée au schéma de cohérence territoriale



COHÉRENCE TERRITORIALE

Le territoire a enregistré une hausse de sa population d'environ +8% ces 10 dernières années. L'accueil de nos habitants, leurs conditions de logement, la réalisation d'équipements publics, leur cadre de vie, mais également l'accueil et le développement d'entreprises sont sources de dynamisme.

Pour définir une stratégie de développement dynamique et durable, les services de la CC Thelloise disposent d'outils concrets : le Programme Local de l'Habitat (PLH), les Plans Locaux d'Urbanisme des communes (PLU), ou encore le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), qui viennent guider les décisions d'aménagement pour les années à venir.

Missions du pôle

• **Élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale**, Un outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale. L'entrée de la commune d'Ansacq au 1^{er} janvier 2022 a conduit à revoir le Schéma tel qu'il a été acté il y a un an.

• **Finalisation du Plan Climat Air Énergie Territorial** et mise en œuvre des actions, Un outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel, qui permet d'aborder l'ensemble de la problématique air-climat-énergie sur le territoire (voir en pages 18-19).

• **Élaboration du Programme Local de l'Habitat**, Un document de programmation qui inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat : parc public et privé, gestion du parc existant et des constructions nouvelles...

• **Instructions des autorisations d'urbanisme**, Mise en place du Guichet Numérique des **Autorisations d'Urbanisme (GNAU)** et déploiement de l'outil sur les communes du territoire, Appui aux communes, notamment dans le cadre des modifications et révisions de PLU, conformité, recours...

• Mise en place et animation de la Conférence Intercommunale du Logement, • **Méthanisation** : accompagnement des porteurs de projet / questionnements des communes, • Appui au service développement économique pour l'aménagement des zones d'activité économique, • Appui au service «mobilités» pour le maillage du territoire en voies douces et création du barreau routier communautaire de Noailles, • Création et suivi de l'aire d'accueil des gens du voyage, • Étude sur la création des terrains familiaux locatifs, • **Élaboration du rapport annuel de développement durable.**



En 2021

• 7 agents

dont 1 responsable de pôle, 1 chargé de mission, 1 responsable de service technique, 2 agents administratifs et 1 secrétaire (matinale)

• 1 615 demandes

d'autorisations d'urbanisme traitées en 2021, dont :
- 968 Déclarations préalables
- 482 Permis de construire
- 141 Certificats d'urbanisme pré-opérationnel
- 24 Permis d'aménager
- 20 Permis de démolir

• 30 places

créées sur l'aire d'accueil des gens du voyage qui a ouvert en octobre 2021.

Combien ça coûte ?



Schéma de Cohérence Territoriale : 55 k€	Subventions attribuées : 41 k€ - soit 75%
Plan Climat Air Énergie Territorial : 70 k€	Subventions attribuées : 48 k€ - soit 69%
Programme Local de l'Habitat (études) : 87 k€	Subventions attribuées : 36 k€ - soit 41%
Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme : 33 k€	Subventions attribuées : 21 k€ - soit 63%

Partenaires : État, Conseil Départemental (60), Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

Adhésions annuelles de la CCT

Adhésion à la Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural	: 4 000 €
Adhésion à l'Agence Départementale pour l'information sur le Logement	: 3 300 €
Adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Oise	: 1 500 €
Adhésion à la Fédération nationale des SCoT	: 620 €



PETITE ENFANCE

La CC Thelloise gère deux Haltes Garderies Itinérantes (HGI) et un Relais Petite Enfance (RPE).



HALTES GARDERIES ITINÉRANTES RELAIS PETITE ENFANCE

■ RPE

- 407** assistants maternels sur le territoire,
61 activités collectives à destination des **professionnels** et des enfants, dans 10 communes d'accueil,
247 assistants maternels et **516** enfants participant aux activités,
22 activités collectives annuées à la suite de la pandémie et des remplacements du personnel des HGI,
31 assistants maternels présents lors de **6** matinées pour les temps d'échange et de professionnalisation des assistants maternels,
53 permanences physiques et **190** téléphoniques
6 549 demandes d'assistants maternels
1169 demandes de parents et 60 d'autres partenaires

2021 en chiffres

■ Haltes Garderies

- HGI 1 Abbecourt - Fresnoy-en-Thelle (12 places) :
42 enfants accueillis - fréquentation : **66%**
 HGI 2 Sainte Geneviève - Neuilly-en-Thelle (12 places) :
51 enfants accueillis - fréquentation : **75%**

■ Transports Accueils de Loisirs

- 106** demandes de transport financées pour **26** Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Combien ça coûte ?



Le Relais Petite Enfance (anciennement RAM)

137 640,39€ - (Recettes 90 140,82€)

Les Haltes Garderies

HGI 1 Abbecourt - Fresnoy-en-Thelle - 109 912,75€ - (Recettes 46 890,05€)
 HGI 2 Sainte Geneviève - Neuilly-en-Thelle - 65 583,75€ - (Recettes 53 264,45 €)

« L'offre de services de la CC Thelloise en matière de petite enfance est proposée aussi bien aux familles qu'aux professionnels. Notre accompagnement s'adapte aux besoins de chacun »

Cécile BIL,
 Vice-présidente déléguée
 à l'action sociale communautaire



8 agents

Le Relais Petite Enfance

(anciennement RAM) :

Le Relais Petite Enfance est un lieu d'information et d'accompagnement pour les parents à la recherche d'un mode de garde et les assistants maternels du territoire.

- Il informe les parents sur l'ensemble des modes d'accueil et les professionnels de l'accueil individuel au moyen de permanences téléphoniques et physiques,

- Il offre un cadre d'échanges et de rencontres des professionnels de l'accueil, anime le lieu pour les parents, les assistants maternels et les enfants (ateliers d'éveil et de motricité),

- Il observe les conditions locales de l'accueil du jeune enfant.

Les Haltes Garde- ries Itinérantes

Ce mode de garde est destiné à l'accueil des enfants âgés de 3 mois à 6 ans (et en priorité des enfants de moins de 4 ans pour des familles résidant sur le territoire de la CC Thelloise).

Les HGI proposent un accueil de proximité aux familles ayant besoin d'un mode de garde collectif à temps partiel, régulier ou occasionnel.

Il s'agit de structures mobiles qui permettent, en partie, de répondre aux besoins de la population sur le territoire.



Perspectives —

- Mise en place d'un projet culturel en partenariat avec la commune de Chamblin et les structures petite enfance pour les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) du territoire
- Nouveau site dédié pour la Halte Garderie Itinérante à Puisieux le Hauberge, remplaçant celui de Fresnoy-en-Thelle
- Évolution du fonds de concours à destination des haltes garderies

Fonds de concours

35 888,71€

5€ par heure de présence par enfant accueilli habitant le territoire communautaire attribués aux Haltes-Garderies communales gérées en régie

Transports ALSH

46 575,00€ alloués aux Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) maternels et primaires, pour les transports lors des sorties. (Subvention de 400€ par semaine d'ouverture lors des vacances scolaires, hors congés de fin d'année)

PATRIMOINE DE LA COMMUNAUTÉ

« Notre ambition est de garantir l'accès à des équipements et infrastructures de qualité, pour tous et sur l'ensemble du territoire »

Marc Viron,
vice-président délégué
aux équipements
d'intérêt communautaire



Missions :

- Entretien des voiries et des espaces verts, des zones d'activité, parkings et gymnases **communautaires**,
- Entretien et renouvellement des candélabres des zones d'activité,
- Suivi de la flotte automobile de la CC Thelloise,
- Entretien **réglementaire** et général des bâtiments,
- Surveillance des gymnases,
- Accueil des utilisateurs des gymnases (collégiens, associations...).

7 agents dont 1 contrat spécifique

212 interventions d'entretien espaces verts en interne, pour un coût estimé à 32 200 €

27 hectares de tonte dans l'année

3 400 heures de mise à disposition des gymnases aux collèges

3 582 heures de mise à disposition des gymnases aux associations (10 associations)

21 000 €

Dédiés à une étude de l'analyse de l'humidité et l'installation d'une ventilation dans les locaux de la CC Thelloise.

ESPACES VERTS ET VOIRIES DES ZONES D'ACTIVITÉ, ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

La CC Thelloise assure la gestion et l'entretien d'équipements publics comme le centre aquatique Aquathelle (gestion en délégation de service public), l'aire d'accueil pour les gens du voyage (gestion en marché public), mais également les parkings des gares de Chambly et Saint-Sulpice ou encore les gymnases des collèges de Noailles et Sainte-Geneviève. Les espaces verts et les voiries des ZAE communautaires sont également entretenus par les équipes du service patrimoine.

En chiffres

Centre aquatique Aquathelle

31 235 entrées visiteurs
245 837 € de recettes
8 557 scolaires



Voies d'intérêt communautaire

28 voiries communautaires à entretenir, soit 36 kms linéaires.
101 k € d'entretien total.
20 k € pour le gravillonnage sur l'axe Novilliers-Les-Cailloux / Rd1081

Aire d'accueil des gens du voyage

Montant total des travaux : **1 568 k€**
dont 178 k€ de subventions en 2021



Les zones d'activité

Interventions d'espaces verts par des entreprises pour **34 k€**,
160 k€ de travaux liés au développement économique (voiries, éclairage public...)

Secteurs d'intervention

• Siège de la CC Thelloise

• Zones d'activité :

Bondainville :
ZAE la Croix-Blanche,
Sainte-Geneviève
ZAE Petite Campagne,
Noailles
ZAE de Noailles
Chambly
ZAE les Portes de l'Orse
Chambly
ZAE Les Portes
Novilliers-Les-Cailloux
ZAE de l'Épinette
Montesson-Mais-en-Thello
ZAE de la Mare d'Ouillères
Précourt-Orse
ZAE des Oises de l'Orse

Furieuse-de-Hauberger
ZAE la Croixette
Villiers-sous-Saint-Leu
ZAE sous Brechin
Berthecourt
ZAE la Croix-Blanche
Érouis
ZAE de la Sente du Moulin

• Autres sites :

Pont partiel du collège de Noailles,
Parking de la gare de Saint-Sulpice
Parking de la gare de Chambly
Gymnase de Sainte-Geneviève
Gymnase de Noailles

Perspectives —

• **Projet de création du barreau de voirie à Noailles**
Longueur : 1,2 km environ
Emplois : 4 bacheliers
6 propriétaires concernés.
Démarage : prévisionnel des travaux en 2024

• **Agir pour la biodiversité**
Avec la création en 2022 de 4 parcelles biodiversité réparties sur le territoire de la CC Thelloise, en partenariat avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) et le Parc Naturel Régional de la Vallée de la Seine.

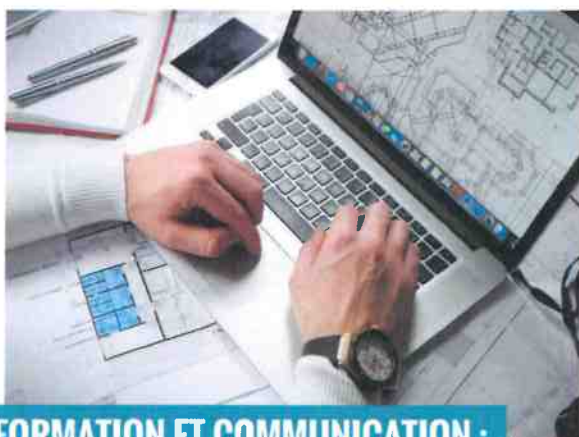
• **Signalétique**
Installation de nouveaux panneaux d'entrée de territoire et logos dédiés pour les équipements sportifs.

• **Dans les gares**
Création de l'éclairage public sur le nouveau parking de la gare de Saint-Sulpice et modernisation du système de vidéosurveillance pour la gare de Chambly.

• **Gymnases et bâtiments**
Renovation et facturation des gymnases de Noailles et Sainte-Geneviève (passage en LoB et remplacement des panneaux d'affichage sportif).
Renovation et extension des locaux du siège communautaire de la CC Thelloise.

IDENTITÉ ET NUMÉRIQUE

« L'intercommunalité s'engage pour moderniser ses équipements et développe aujourd'hui son image pour favoriser le sentiment d'appartenance à notre territoire »
Pierre Deslions, Président



INFORMATION ET COMMUNICATION : DES TECHNOLOGIES ET OUTILS AU SERVICE DE TOUS

Les activités numériques de la CC Thelloise sont variées. Aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), s'ajoute le Système d'Information Géographique (SIG), notamment en lien avec l'urbanisme.

De nouveaux moyens pour les agents et les élus

- **Acquisition de tablettes** pour les conseils communautaires.
- 1^{re} étape pour l'acquisition d'**ordinateurs portables** et **double écrans** pour les agents.
- **Installation de terminaux de paiement électroniques (TPE)** pour les régies : recettes prévention des déchets et faire d'accueil des gens du voyage.
- Passage en abonnement **fibre professionnelle** des locaux de la CC Thelloise.
- **Acquisition d'un logiciel** pour le service développement économique.



2 agents

■ Service NTIC & communication

- Assurer la maintenance de premier niveau auprès des agents de la collectivité.
- Effectuer le lien entre les services de la CC Thelloise et le prestataire informatique.
- **Accompagner** les services dans la mise en œuvre de leurs logiciels et applications.
- Sécuriser le système d'information dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).
- Animation des ateliers numériques seniors :

3 demi-journées par semaine – **183** rendez-vous en 2021.

■ Supports de communication

L'actualité de la CC Thelloise est disponible en ligne sur le site internet www.thelloise.fr, sur les réseaux sociaux Facebook, Instagram, LinkedIn et Youtube, mais également sur le Thelloise Mag, dont la périodicité est passée de 3 à 4 numéros par an. Réalisations des plaquettes (développement économique, prévention déchets...) et relations avec la presse.

■ Informatique

- Lancement de l'audit RGPD de la CC Thelloise par l'association pour le développement et l'information numérique des collectivités (ADIDO).
- Réalisation d'un audit du système d'information (sécurité, organisation et moyens dédiés...).
- Démarrage de la modernisation des logiciels financiers et ressources humaines des services communautaires.



■ Service SIG

- Gérer et analyser les différentes informations liées à un territoire (renseignements du cadastre, réseaux...). Ce service mutualisé est accessible par l'ensemble des communes de la CC Thelloise, via un Géoportail (**Géocadastre**).
- **135** cartes ou plans réalisés en 2021 pour les communes et les services.

La télé-alerte

Ce système d'information et d'alerte permet de prévenir les habitants en temps réel et à l'échelle d'une commune, d'une rue ou d'un quartier, de la survenance d'événements majeurs (crises météorologiques, travaux de voirie, déviations, coupures d'eau...)

En 2021 :

- **61** campagnes de télé-alertes lancées
- **16 778** fiches contacts réalisées dans le cadre de la télé-alerte

Perspectives

• Poursuite de l'acquisition du matériel informatique dans le cadre de la modernisation des équipements, notamment par l'acquisition de postes de travail mobiles pour les agents.

• Refonte du système de téléphonie pour les services de la CC Thelloise.

• Sécurisation du réseau connecté à l'audit du système d'information et mise en place de la charte informatique et réceptionnée prenant en compte la protection des données (RGPD) et la sobriété numérique.

• Suivi technique dans le cadre du logiciel technique des Acquisitions d'Urbanisme en lien avec le service urbanisme (GNAU) à destination des communes.

• Renforcement du service communication, avec un poste supplémentaire dédié en 2022.



PERSPECTIVES D'AVENIR



L'Oise - Boran-sur-Oise

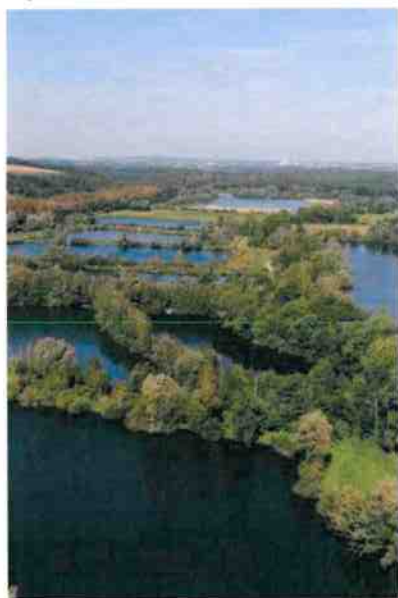


« Mettre en valeur le territoire et ses pépites,
exploiter ses atouts et accompagner son développement...
tout en préservant son caractère rural : tel est le défi à relever pour les années à venir »
Pierre Desliens, Président

■ Tourisme

Portée par une dynamique positive, la CC Thelloise est un territoire entreprenant et **préservé**, aux portes de l'Île-de-France.

Forte de son patrimoine touristique et d'une histoire plusieurs fois millénaire, elle s'engage aujourd'hui en faveur de son attractivité et de son rayonnement.



■ Projet de territoire

Dans le but de continuer à accueillir durablement les **acteurs** économiques et les **habitants** dans un cadre de vie **de** qualité, les équipes de la CC Thelloise élaborent un projet de territoire, document de référence qui orientera les décisions d'aménagement pour la décennie à venir. Une stratégie globale faisant l'objet de 3 grandes orientations :

1. Un territoire qui favorise le développement économique
2. Un territoire d'accueil qui prône la solidarité
3. Un territoire préservé et valorisé

Ce document servira de trame et permettra de faire coïncider les axes de développement souhaités avec des actions concrètes à mettre en place.



■ Patrimoine

Églises classées, châteaux, musées, entreprises prestigieuses, demeures d'exception...

40 monuments historiques jalonnent les villes du territoire, à l'image des châteaux de Mello, du Moulin de la Brosserie de Saint-Félix, de l'église Notre-Dame de Chambly, des ruines de la Grange aux Dîmes de Cires-lès-Mello ou encore du Dolmen de la Pierre aux Fées à Villers-Saint-Sépulcre...



Communauté de communes Thelloise

7 avenue de l'Europe • 60530 Neuilly-en-Thelle • Tél. 03.44.26.99.50 • Fax. 03.44.26.99.77

thelloise.fr

[f thelloise](https://www.facebook.com/thelloise)

[@cc.thelloise](https://www.instagram.com/cc.thelloise)

